

MAIRIE DE LES MESNEUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 NOVEMBRE 2013

L'An deux mil Treize, Le 04 Novembre à 20 heures 30 mn, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme DESSOY Anny, Maire de la Commune. (Date de la convocation : 30 Octobre 2013)

PRESENTS (es) :

Messieurs GILLET, LECLERC, BAUDOU, PIGER, LE BOT, FLERON, FERY.

Mesdames MOINDJIE, TILLY, DEVILLE, MARTIN, CAILLAT, DESSOY.

ABSENTS (es) : Mme BOUQUET, Mr ARZILLIER (Pouvoir à Mr LE BOT),

Madame Jeannine DEVILLE a été nommée Secrétaire. Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

1 - Délibération n° 036/2013: Approbation des statuts du SIEM

Réforme des rythmes scolaires :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que lors des conseils d'Ecole du 15/10 et du 17/10/2013, la proposition de l'organisation de la semaine scolaire retenue pour la rentrée de Septembre 2014 est la même que le choix de la ville de Paris, à savoir :

- les enfants iront à l'école le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30 ; leur journée d'école se terminera à 15 h les mardis et les vendredis, et de 15 h à 16 h 30 les enfants pourront participer à des activités facultatives. Les horaires des lundis et des jeudis resteront inchangés par rapport à l'organisation actuelle.

Madame l'Inspectrice de l'Education Nationale de notre circonscription ne souhaite pas donner un avis favorable à notre proposition car les enfants n'auront pas de journées régulières et la loi prévoit un maximum de 5 h 30 de classe par jour.

Une réunion avec les enseignants, les délégués de parents et les élus, est prévue le vendredi 8 Novembre 2013 à 16 h 45 avec Madame l'Inspectrice afin de réfléchir à l'organisation de la semaine de 4 Jours et demie pour les enfants du Syndicat Scolaire des 4 Vents.

Bâtiment communal :

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que pour l'instant aucun référé n'a été déposé. Deux réunions de chantier se sont succédées, deux fuites ont été localisées. L'entreprise de plomberie s'engage à réparer rapidement la fuite dans le bâtiment. La fuite qui semblait venir de l'extérieur, provenait en fait du chauffe-eau. Une expertise sera effectuée pour vérifier la conformité des travaux de réfection engagés et déterminer la responsabilité de ou des entreprises pour la réhabilitation du bâtiment endommagé par les fuites.

Marche des Elus 2014 :

La 1^{ère} réunion d'organisation de la Marche des Elus 2014 a eu lieu le 11/10/2013. Elle a donné lieu à la création d'un document d'information MARCH'INFOS, dont le premier exemplaire a repris l'organisation nécessaire à la réalisation de cette journée. Cinq commissions ont été créées. Un appel a été à nouveau lancé à toutes les bonnes volontés pour s'inscrire dans les différentes commissions. Le calendrier de préparation et le rôle des différentes commissions sont en cours de préparation. La prochaine réunion est prévue le 7 Novembre. Le coordonateur de cette manifestation y sera désigné.

Organisation du Trail Nocture du 21/12/2013 :

Une réunion a eu lieu le 30/10/2013 entre les organisateurs de cette manifestation et la municipalité. 450 participants sont attendus et pendant la manifestation la place communale sera fermée à la circulation. Compte tenu du caractère non lucratif de cette manifestation, l'ensemble des bénéfices seront reversés à la banque alimentaire de la marne. La participation financière communale est évaluée à environ 250 €. (Fourniture des boissons chaudes à l'arrivée).

Questions diverses :

- Madame le Maire informe le Conseil Municipal sur l'avancement du projet du lotissement « Les Forges ». La convention relative aux travaux d'aménagement du giratoire n'a toujours pas été signée par la Société M & A Immobilier qui la conteste et qui propose de formaliser le projet dans un PUP (Projet Urbain Partenarial). Le Maire et le Conseil Général se renseigneront sur ce sujet mais il a été acté que le montant de la participation de la commune et celle du Conseil Général resteront identiques à celles prévues dans le cadre des travaux. Le lotisseur ayant accepté des devis pour des travaux supplémentaires, il en réglera les factures.
- Madame le Maire informe que les arbres de la place ont été commandés. Ils seront plantés d'ici 15 jours.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un arrêté a été pris pour interdire le stationnement des gens du voyage sur le territoire communal.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'elle a donné l'autorisation à la Section Football de Les Mesneux d'utiliser la salle de réunion de la Croisette comme vestiaire. Un trousseau de clés a été remis à Mr PARSZISZ Lionel, responsable de la section au sein du C.A de l'A.S.C. Les Mesneux.
- Constat de nombreux dégâts au terrain de tennis et de tags de plus en plus fréquents sur les espaces publics.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE LUNDI 09 DECEMBRE 2013 A 20 Heures 30.

Vu par Nous, Maire de la Commune de LES MESNEUX, pour être affiché le 13 Novembre 2013 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05/08/84.

**LES MESNEUX, le 13 Novembre 2013.
LE MAIRE,**